

Rapport d'activité 2022

Genève, avril 2023

Version digitale adaptée aux moyens de lecture pour les personnes handicapées de la vue



HAU association pour une cité sans obstacles a été créé en 1967.
Son but est de promouvoir un environnement construit favorisant l'autonomie de tous les usagers, y compris les personnes confrontées à des difficultés de perception ou de mobilité.

Rédaction du rapport d'activité 2022

Namira Benfriha-Raki

Sandra Bize

Jose Antonio Garcia Carrera

Rédaction du rapport du trésorier 2022

Jean-Paul Parvex

Sandra Bize, relecture

Construire la réalité

« Il n’y a pas d’amour, il n’y a que des preuves d’amour ».

Cette citation attribuée à Pierre Reverdi, poète français, résonne avec les démarches portées par notre association.

La volonté de toutes les personnes que nous côtoyons de construire une cité accessible est un fait. Les intentions, les mots, les annonces, tous concourent à l’objectif d’une société inclusive.

En 2022 nous avons rédigé avec et pour la Ville de Genève un guide pour que soit intégré un suivi professionnel à toutes les phases des projets. Ces procédures participent à garantir des réalisations conformes à la loi et aux règlements et normes.

Pour la première fois nous avons transmis nos observations sur des projets dans le cadre des procédures en autorisation de construire.

Nos cours et nos formations se sont adressés à des publics plus larges incluant les professionnels dans le cadre d’une collaboration avec la SIA (Société des Ingénieurs et des Architectes).

Nous devons constater que chaque construction non conforme éloigne de plusieurs générations la réalisation d’une société où les droits de chacune et chacun peuvent pleinement être.

Dès lors toutes nos actions ont pour objectif de réduire la distance entre la volonté publique de construire un environnement sans obstacle et la réalité des lieux qui aujourd’hui encore nous excluent.

Pour paraphraser Pierre Reverdi, « il n’y a pas d’accessibilité, il n’y a que des réalisations accessibles ».

Jose Antonio Garcia Carrera, Président

Lien

<https://www.geneve.ch/fr/public/situation-handicap/ville-universellement-accessible>

L'association

Les réunions

Les réunions de comité se sont à nouveau déroulées dans la salle commune de la CODHA au Pommier, mise à disposition par l'association des habitants « Sous les Platanes » par l'intermédiaire de Madame Bize, La secrétaire de l'association.

Cornavin

Les projets liés à la Gare Cornavin, ses abords et les espaces publics proches ont fait l'objet d'une séance spécifique en mars 2022.

Cette séance a mené à une prise de position commune et un courrier adressé aux autorités. Le comité a rappelé la nécessité d'un suivi à toutes les phases du projet par des spécialistes en accessibilité universelle et d'un accompagnement de ce projet majeur par des personnes concernées. Le courrier, finalement co-signé par l'ABA, l'AVIVO et la FéGAPH était en fin d'année en attente d'une réponse positive et définitive des autorités.

Présidence

La Présidence a participé au comité d'accessibilité universelle de la Ville de Genève, au comité accessibilité des TPG, poursuivi ad personam la participation au CODEP et accompagné le CFRGe dans sa démarche stationnement PMR PFR avec l'OCT¹.

Nous avons aussi créé des liens plus personnels avec la PLATEFORME du Réseau Seniors Genève en participant aux journées de la vie Longue, et à titre individuel, le Président est devenu membre actif de la commission habitat seniors.

Enfin des démarches de valorisation des compétences de l'association et des avantages à réaliser des constructions accessibles se sont poursuivies de manière conséquente.

Bureau

Le rythme des réunions de bureau est resté élevé permettant de poursuivre notre action de manière pro-active. Comme les années précédentes participaient aux réunions de bureau Madame Namira Benfriha-Raki, Coordinatrice, Madame Sandra Bize, La secrétaire de l'association, Monsieur Tao Pham, Vice-Président et Monsieur Jose Antonio Garcia Carrera, Président. Les statuts restent encore en décalage par rapport à la composition réelle du bureau.

¹ OCT Office cantonal des transports

Autorités

Les rencontres annuelles avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité sont maintenant ancrées. Nous avons pu échanger avec Madame Perler au sujet de la politique d'accessibilité universelle portée par la Ville et lui avons fait part de notre disponibilité pour accompagner sa réalisation.

La constance des aides financières des communes genevoises est à souligner. Nous notons toutefois qu'il devient plus compliqué de les obtenir, étant donné des critères de plus en plus restrictifs pour notre domaine d'activité.

Membres

Nous avons poursuivi l'information à nos membres et à toute personne intéressée par l'intermédiaire d'une page LinkedIn. Nous utilisons ce réseau professionnel pour communiquer nos activités, informer des nouveautés normatives et en particulier sur les publications du Centre Suisse et relayer toute action construisant une cité sans obstacle.

Le souhait de poursuivre la rédaction d'une feuille d'information reste présent et doit faire l'objet d'une recherche de fonds pour la rendre possible.

Equipe

L'équipe coordonnée par Madame Namira Benfriha-Raki est restée alerte dans la conduite des mandats et des prestations fournies par l'association.

La secrétaire de l'association a poursuivi son engagement dans les actions menées par l'association. Outre le suivi des nouveaux dossiers, Madame Sandra Bize s'est impliquée d'une part dans l'organisation de toute l'administration de l'association et d'autre part dans la communication, gérant les informations postées sur notre réseau professionnel.

La Présidence remercie l'excellence du travail fourni par l'ensemble des conseillers professionnels faisant exister l'association dans ces réalisations. Il est à relever les nombreux retours positifs sur nos conseils de la part des professionnels et des autorités.

Les prestations de l'association

Conseils, expertises, publications, interventions

Coordinatrice architecture et urbanisme (COAU)

La direction de l'équipe des conseillers HAU est assurée par Namira Benfriha-Raki, architecte et coordinatrice HAU.

L'équipe des conseillers est composée de quatre architectes, deux urbanistes, un spécialiste en accessibilité visuelle. Les conseillers continuent de collaborer étroitement avec les personnes ressources pour effectuer des tests d'accessibilité sur des projets ou pour des mises en situations lors de cours donnés aux étudiants en architecture du paysage à HEPIA. Une séance des conseillers a lieu tous les trois mois, pour la coordination des affaires et pour le partage des connaissances. Nous travaillons avec les normes en vigueur, la SIA 500, la VSS 640 075 ainsi qu'avec les fiches techniques et les directives élaborées par Architecture sans obstacles, le centre suisse.

Observations

Cette année HAU a mis en place un processus de contrôle de projets déposés auprès de l'OAC² en requête d'autorisation de construire afin de relever les problèmes de non-conformité au règlement d'application, RACI, et à la norme SIA 500.

La sélection des projets par HAU est aléatoire et l'analyse est non exhaustive.

En 2022 sur la trentaine de dossiers analysés par HAU, 80% ne répondaient pas aux exigences de l'article de loi 109 de la LCI ainsi qu'aux attentes du RACI et de la SIA 500.

Les observations émises par HAU sont considérées par les autorités et par les architectes. Dans la majorité des cas, les mandataires nous déclarent modifier leur projet pour le mettre en conformité selon les normes en vigueur.

Conseils

Les conseils d'une heure se poursuivent et sont en augmentation car l'application du Règlement concernant l'accessibilité des constructions et installations diverses (RACI) est impérative pour la validation des projets auprès de l'office des autorisations de construire. Néanmoins, les consultations que nous recevons sont majoritairement liées à une incompréhension de l'application du règlement et de la norme SIA 500.

Nous avons offert cette année 150 heures des conseils pour chaque nouveau projet à différents bureaux.

2 OAC : Office des autorisations de construire, Département du territoire

Projets phares de 2022

Projet Campus Pictet de Rochemont

La démarche du projet Campus Pictet de Rochemont est exemplaire du point de vue de l'accessibilité. Dès le départ, sa réalisation s'est inscrite dans un objectif de design inclusif. Namira Benfriha-Raki en assure le suivi, qui s'effectue à toutes les phases et de manière régulière en collaboration avec les équipes du projet. Les normes et directives sont sources de réflexions projectuelles et participent à la conception des espaces et des aménagements. Ce projet inscrit l'accessibilité universelle dans la culture du bâti.

Meyrin Cœur de cité

Nous continuons le suivi du projet Cœur de Cité. Deux rapports de validation de phase ont été rendus cette année au maître d'ouvrage: un rapport d'accessibilité de la Mairie et l'autre pour l'espace public.

Etude accessibilité des revêtements de sol

Dans le courant de l'année 2022, HAU a finalisé l'étude en croisant les données des participants, afin d'y apporter une synthèse exploitable et quantifiable à transmettre aux acteurs des aménagements des espaces publics qui nous sollicitent.

Kit mandataire

Le Kit mandataire a été livré à la Ville de Genève, en novembre 2022.

Formations

Cette année, nous avons continué notre collaboration avec HEPIA en assurant 2 formations. Nous sommes intervenus auprès des étudiants en année de Bachelor pour les sensibiliser à la problématique de l'accessibilité universelle et comment l'intégrer dans leurs projets en se basant sur les normes en vigueur. Chaque année en juin, nous sommes conviés en qualité de membre du jury à leur examen de Bachelor.

En novembre, nous avons assuré 4 ateliers de mise en situation auprès des étudiants de troisième année en architecture du paysage. Ces ateliers immersifs consistent à simuler la surdité, la malvoyance et la mobilité réduite en fauteuil roulant. Le dernier atelier, que nous avons nommé "plantoufo", leur demande d'identifier sur plan les points non conformes, de les relever et de les analyser. L'objectif de cette demi-journée de formation est de sensibiliser les étudiants aux problèmes d'accessibilité que les personnes en situation de handicap rencontrent dans l'espace public afin qu'ils intègrent l'accessibilité universelle dans leur future profession.

Avec la SIA inForm Suisse romande nous avons proposé une formation aux architectes sur la SIA 500 et le RACI, spécificité genevoise. Ce projet sera reconduit en 2023.

Un cours sur l'accessibilité universelle a été donné aux étudiants architectes d'intérieur de l'école de Design et de graphisme IPAC.

Séances PAMD, plan d'action mobilité douce, OCT - DT

Les séances de concertation des associations initiées par l'OCT se poursuivent chaque dernier lundi du mois. Les chefs de projets viennent présenter l'état d'avancement de leurs projets, afin d'échanger autour des problématiques liées à la mobilité douce et à l'accessibilité des personnes handicapées dans l'espace public.

Séance des usagers et ACGM, service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité – Ville de Genève

Ces séances ont repris au début de l'année 2022. Nous demanderons que HAU soit impliquée de façon continue lors des grands projets.

Les comptes

Le rapport du Trésorier annexé, que nous vous invitons à consulter, fait état des divers points ayant influencé le résultat annuel.

Nous terminons l'année avec un déficit important.

Il nous semble important d'expliquer sommairement quels sont les éléments qui expliquent le fonctionnement économique de notre association.

Nous pouvons définir nos apports dans deux catégories principales:

- Les apports subventions, cotisations pour un montant de 84'000 francs, correspondant à 57% des produits.
- Les apports mandats pour un montant de 63'000 francs, correspondant à 43% de nos produits.

Il est à relever que nous sommes dans l'un des deux cantons qui ne reçoit aucune subvention de la Confédération au travers de l'OFAS. En nous appuyant sur la subvention reçue par une association sœur, nous avons estimé ce manque à environ 56'000 francs.

Les prestations qui devraient être couvertes par les subventions sont:

- les services de conseils en construction adaptée et la coordination pour un montant de 54'000 francs,
- le secrétariat pour un montant de 45'000 francs,
- soit un montant total de 99'000 francs.

Les prestations liées aux mandats ont fait l'objet d'un montant facturé d'environ 54'000 francs.

Ces quelques données nous permettent de constater que la subvention ne couvre que 85% des charges et que les prestations professionnelles sont couvertes à 116%. Ces dernières dégagent un petit bénéfice mais au prix de nombreuses heures bénévoles pour trouver des mandats. Du point de vue strictement financier, l'activité ne serait pas bénéficiaire dans un cadre professionnel.

Nous devons dès lors constater que les subventions ne couvrent pas les charges liées aux prestations auxquelles HAU devrait répondre et qui sont décrites dans l'Annexe 1 au sens de l'article 74 de la LAI.

Ces prestations s'articulent autour de 4 domaines liés aux conseils en matière de construction et sont, en résumé:

- des actions de sensibilisation,
- des conseil des spécialistes pour la mise en œuvre des mesures nécessaires,
- la représentation des intérêts dans les projets de constructions,
- la représentation des intérêts dans les processus législatifs.

Dès lors l'action conjuguée d'efficiace de notre travail et la recherche de fonds complémentaires doivent nous mouvoir pour répondre aux prestations attendues.

Comme les années précédentes, les heures bénévoles permettant le fonctionnement de l'association restent très importantes.

Présidence

Le travail bénévole de la Présidence correspond environ à 600 heures annuelles.

Comité

Les diverses réunions de comité et les séances des groupes de travail correspondent à environ 150 heures annuelles.

Trésorier

Le travail bénévole du Trésorier correspond à environ à 200 heures annuelles.

Coordination

Le travail offert par la Coordinatrice correspond à environ à 120 heures annuelles.

Les perspectives et projets de l'association

La poursuite des perspectives et projets présentés dans les rapports d'activité 2020 et 2021 restent notre exigence.

Les éléments suivants requièrent plus particulièrement notre action:

Recherche de fonds

La recherche de fond s'inscrit dans un temps long. Seule une mise à niveau des subventions permettra à HAU de garantir les prestations qu'elle doit fournir selon la loi.

A court terme, nous proposons de trouver des financements ponctuels auprès de fondations privées. A moyen terme, nous poursuivons nos demandes d'augmentation des subventions du Canton et des communes ainsi que l'intégration de HAU aux bénéficiaires des subventions de l'OFAS.

Application des lois

L'application normative cantonale reste un des grands sujets de l'association. Les deux piliers pour construire sans obstacle sont d'une part l'intégration dans les processus administratifs du contrôle de l'accessibilité et d'autre part le suivi à toutes les phases des projets de la conformité des réalisations par des professionnels. Le contrôle des demandes en autorisations de construire doit être augmenté. L'analyse des observations effectuées en 2022 semblent avoir des effets positifs.

Association

2023 est une année d'élection du comité. Cette élection s'effectuera en automne 2023 pour permettre aux membres élus du comité de se positionner sur le renouvellement de leur candidature.

Nous menons depuis quelques années une réflexion sur la compréhension partagée des objectifs de l'association et des moyens pour les réaliser. Les résultats de ces discussions participeront au choix de renouvellement de ce mandat.

HAU, le comité

Jose Antonio Garcia Carrera, Président, architecte ets epf sia

Tao Pham, Vice-Président

Jean-Paul Parvex, Trésorier

Laurent Castioni,

Membre collectif FSA, Président de la FSA section genevoise

Marjorie de Chastonay,

Membre collective FéGAPH, Présidente du conseil de la FéGAPH

Olivier Dufour,

Membre collectif CRFGé, membre du comité du CRFGé

Hans Peter Graf

Membre individuel, lien entre le milieu des aînés, FAAG et d'autres associations d'aînés

Ueli Leuenberger,

Membre collectif AVIVO, Président de l'AVIVO

Michel Philippi

Membre collectif ABA, Président de l'ABA

Christian Ramondetto,

Membre collectif fondation Clair Bois, responsable des CDJ et activités de jour du Pôle Adultes, Adjoint à la direction foyers de Pinchat, des Minoteries et de la Gradelle

Corinne Bonnet-Mérier, suppléante de M. Dufour, Présidente du CRFGé

Cyril Mizrahi, suppléant de Mme de Chastonay, Vice-Président du conseil de la FéGAPH

Maria Luisa Noetzlin, suppléante de M. Philippi, membre du comité de l'ABA

Pietro Ongaro, suppléant de M. Castioni, membre de la FSA section genevoise

Jean-Luc Widler, suppléant de M. Leuenberger, membre du comité de l'AVIVO

HAU, l'équipe

Namira Benfriha-Raki, coordinatrice HAU, membre du bureau, conseillère HAU, responsable formations, architecte EPAU-EAUG, SIA

Sandra Bize, La secrétaire HAU, membre du bureau

Angèle Canelli, conseillère HAU, géographe-urbaniste

Guillermina Ceci, conseillère HAU, architecte UBA

Yannick G. Heywang, conseiller HAU, architecte HES

Bernard Jost, conseiller HAU, ergothérapeute

Marc Nemeth, conseiller HAU, architecte EAUG SIA AGA

Grégor Nemitz, conseiller HAU, urbaniste CUNY FSU

Thierry Voellinger, conseiller HAU, architecte EPFZ

Avec le soutien de l'Etat de Genève, Département du territoire

Avec le soutien des villes et communes genevoises

Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Commune de Bardonnex

Commune de Cartigny

Ville de Chêne-Bourg

Commune de Collonge-Bellerive

Ville du Grand-Saconnex

Ville de Meyrin

Commune de Satigny

Commune de Troinex

Commune de Vandœuvres

Ville de Versoix

Au nom du comité nous remercions nos membres et les soutiens de HAU.

Cette année nous tenons à remercier la Ville de Genève, et en particulier Madame Francesca Cauvin et Monsieur Philippe Esteban pour leur confiance et leur engagement pour l'accessibilité universelle.

Enfin un grand remerciement à Babou Dussan (<http://dussan.ch/>) qui nous accompagne bénévolement depuis 2020 pour la réalisation de nos cartes de vœux.



L'équipe et le comité de HAU, association pour une cité sans obstacle, vous souhaitent de joyeux moments partagés et ses meilleurs vœux pour 2021.



Le comité et l'équipe de HAU, association pour une cité sans obstacle, vous souhaitent de joyeux moments partagés et leurs meilleurs vœux pour 2022 hau-ge.ch



Le comité et l'équipe de HAU, association pour une cité sans obstacle, vous souhaitent de joyeux moments partagés et leurs meilleurs vœux pour 2023 hau-ge.ch